



**Commune de Lignières**  
*Place du Régent 1*  
*2523 Lignières*

**Procès-verbal du Conseil général du 27 juin 2024**  
**Salle du collège de La Gouvernière**  
**Séance ordinaire**

Ordre du jour

1. Appel.
2. Adoption du procès-verbal de la séance du Conseil général du 16 mai 2024.
3. Approbation de l'ordre du jour.
4. Communications du président.
5. Comptes de l'exercice 2023. Rapport à l'appui.
6. Lettres et pétitions.
7. Motions et propositions.
8. Résolutions, interpellations et questions.
9. Communications du Conseil communal.

1. **Appel**

D. Schleppi, président du Conseil général, ouvre la séance à 20 heures. Il souhaite la bienvenue aux personnes présentes et donne la parole au secrétaire du Conseil général, B. Guye-Bergeret, pour procéder à l'appel.

Le secrétaire du Conseil général, B. Guye-Bergeret, procède à l'appel. Tous les membres du Conseil général (14 personnes) ainsi que tous les membres Conseil communal (4 personnes) sont présents. S. Bianchini, administrateur communal et S. Racine, collaboratrice administrative en charge du procès-verbal sont également présents.

2. **Adoption du procès-verbal de la séance du Conseil général du 16 mai 2024.**

Tous les membres du Conseil général ont eu accès au procès-verbal. Il n'y a pas de remarque, ni de question.

**Le procès-verbal est accepté à l'unanimité.**

3. **Approbation de l'ordre du jour**

Tous les membres du Conseil général ont eu accès à l'ordre du jour. Il n'y a pas de remarque.

**L'ordre du jour est accepté à l'unanimité.**

4. **Communication du président**

Néant. Aucune communication.

5. **Comptes de l'exercice 2023. Rapport à l'appui.**

L'entrée en matière est acceptée à l'unanimité.

D. Schleppi, donne lecture des résultats depuis 2018 dans la première partie du rapport.

T. Bonjour, au nom de la commission financière et de gestion ainsi qu'au nom du parti libéral radical, donne quelques précisions quant au rapport du Conseil communal. Le bénéfice de CHF 189'000.- par rapport au budget prévoyant un déficit de CHF 235'000.- provient principalement de l'augmentation des revenus fiscaux, de la diminution du service hivernal puisque très peu de neige est tombée et des intérêts bancaires qui ont été très bien anticipés et financés. D'autre part, la vente de la dernière parcelle au Chemin de l'Adret a permis à la Commune de diminuer sa dette à hauteur de CHF 1'000'000.-.

Le budget 2024 prévoit de gros investissements tels que l'assainissement de la centrale de chauffe du CAD, l'assainissement du collège de La Gouvernière ainsi que les mesures de protection contre les crues et les eaux de ruissellement.

T. Bonjour remercie l'administration communale pour son rapport détaillé et le bon travail effectué. La commission financière et de gestion ainsi que le parti libéral radical approuvent ces comptes à l'unanimité.

B. Guye-Bergeret, au nom du parti socialiste, remercie les autorités compétentes pour la tenue des comptes et préavise favorablement ce sujet qui a été approuvé à l'unanimité par son parti.

D. Schleppi lit le projet d'arrêté.

**Les compte sont acceptés à l'unanimité.**

6. **Lettes et pétitions**

Un courrier daté du 13 juin 2024 a été adressé à la Commune de Lignières, par M. Alban Moret au sujet de 3 points qui ne vont pas dans notre Commune (stationnement au centre du village, places de parc).

D. Schleppi lit ce courrier.

Aucun commentaire n'est formulé.

7. **Motions et propositions**

Néant.

8. **Résolutions, interpellations et questions.**

Néant.

## 9. **Communications du Conseil communal**

C. Hadorn, Président du Conseil communal donne la parole aux Conseillers communaux.

J. Chiffelle communique les points suivants :

### **Activités des aînés**

Ce lundi a eu lieu la traditionnelle sortie des aînés à laquelle 31 personnes ont participé. Malheureusement, plusieurs personnes déjà inscrites ont dû renoncer pour cause de santé et nous leur souhaitons un prompt rétablissement. La journée a commencé tôt le matin avec un départ en car direction Orsières pour la visite de la fromagerie, suivie d'une dégustation et d'un passage à la boutique pour ramener quelques souvenirs. Le voyage s'est poursuivi jusqu'à Champex autour d'un délicieux repas suivi d'une promenade autour du lac. Tout ce petit monde est rentré enchanté à bon port. Je remercie Antoine et Sandra qui ont fait les GO au cours de cette journée.

### **Etat d'avancement des travaux du mandat d'étude parallèle du collège de La Gouvernière**

Tout d'abord, je tiens à vous informer que nous avons fait l'acquisition de 850 m<sup>2</sup> du terrain situé au nord du collège afin d'y réaliser 40 places de parc.

En ce qui concerne les travaux du mandat d'étude parallèle du collège, le collège d'experts s'est rencontré le 3 juin pour le deuxième et dernier dialogue. Au cours de cette journée, les trois bureaux ont présenté l'avancement de leurs projets et les ajustements apportés suite aux recommandations faites lors du 1er dialogue. Le collège d'experts a ensuite pu poser les questions qu'il souhaitait aux trois équipes et débattre des projets proposés. Le collège d'experts a beaucoup apprécié la variété des choix et la qualité des études et a établi un rapport recommandant à l'unanimité le lauréat au Conseil communal qui a validé cette décision. Il s'agit du consortium d'architectes composé d'OS Architectes Sàrl à Marin-Epagnier et d'Aviolat Chaperon Escobar Sàrl à Neuchâtel.

Le vernissage de l'exposition des trois études et la proclamation publique des résultats a eu lieu mardi 25 juin à 18h dans cette salle. Comme nous l'avons publié dans le Bulcom, l'exposition restera ouverte au public tous les jours de 18h à 20h jusqu'au 5 juillet. Le rapport du collège d'experts sera également disponible sur le site internet de la Commune.

Nous continuons la procédure afin de revenir vers vous dès que possible avec le crédit d'étude de ce projet d'envergure pour notre village.

### **Demande de prise en charge des trajets scolaires pour les enfants domiciliés en dehors du village**

Comme je vous l'ai déjà indiqué lors d'une précédente séance, nous avons reçu il y a quelques temps un courrier commun de six familles domiciliées en dehors du village, nous demandant de trouver une solution de prise en charge pour leurs enfants.

Nous avons analysé attentivement la problématique et étudié différentes options tant du point de vue des solutions proposées dans d'autres communes du canton que sous l'angle juridique. Le Conseil communal a conclu que la mise en place d'un bus scolaire serait disproportionnée au vu du nombre d'enfants concernés. Le Conseil communal préconise par contre un principe d'indemnisation et il a soumis cette position à la commission financière qui n'a pas omis d'objection.

Le Conseil communal vous soumettra donc à la prochaine séance du Conseil général une réglementation d'indemnisation des enfants scolarisés en dehors du village.

Un courrier confirmant cette procédure a d'ailleurs été envoyé cette semaine aux représentants des familles concernées.

### **Fête de l'été**

Vous êtes toutes et tous attendus demain dès 18h au collège pour la traditionnelle fête de l'été sur le thème de Western Party. Les parents et les élèves de la classe des 8FR ont travaillé d'arrache-pied afin de vous offrir une magnifique soirée.

F. Bonjour communique les points suivants :

### **Transports publics et nouveaux horaires**

La première présentation du nouvel horaire des CFF pour 2025 a présenté d'importantes lacunes. Après discussions avec le service des transports, tout est rentré dans l'ordre et la ligne de bus qui dessert Lignières reste identique qu'actuellement, autant en terme d'horaire qu'en terme de nombre de bus.

Par contre, le Conseil d'Etat prévoit un déficit pour 2025 de CHF 4'000'000.- à charge des communes et notre Commune ne sera pas épargnée puisqu'il s'agit d'un pot commun.

### **Desserte pour travaux forestiers à Rochoyer**

Le service forestier construira cette desserte afin de pouvoir exploiter cette forêt et éviter ainsi de devoir tirer les arbres sur le chemin de Vorgneux et endommager celui-ci qui est goudronné.

S. Gaillard n'a pas de communication à transmettre.

C. Hadorn communique les points suivants :

### **Résiliation du droit de superficie du Camping Fraso-Ranch.**

En raison d'inobservations graves et réitérées de la convention, le Conseil communal, en concertation et avec l'aval de la Commission financière, a décidé de résilier par anticipation le droit de superficie des tenanciers du Fraso-Ranch. Celle-ci prendra effet au 30 avril 2025.

### **Maison de Commune**

Comme vous avez pu le constater, nous avons installé quelques bacs à fleurs pour embellir le devant de la maison de Commune, mais également pour protéger les places de stationnement des motos sur le terrain communal devant l'Hôtel de Commune. Nous allons encore rénover et compléter les volets durant l'automne prochain.

### **Quartier du Sasselet**

La construction de la dernière villa du quartier du Sasselet à la rue de l'Adret 1 a débuté. En parallèle à cette construction et afin de terminer les travaux et marquages des routes d'accès, la Commune va également devoir procéder à des modifications sur la récupération des eaux de pluie, dues à la problématique de l'évacuation de ces dernières de la chaussée. Le coût pour la finalisation des travaux mentionnés nécessitera un crédit complémentaire que le CC proposera prochainement au CG, car le solde des crédits validés par le CG (en 2012 et 2017) au 31.12.2023 de CHF 77'000.- ne suffira pas. Malgré cela, l'objectif de dégager un bénéfice de CHF 1'185'000.-, diminué de CHF 300'000.- pour le traitement de la décharge, soit CHF 885'000.-, montant qui est venu alimenter la réserve liée à la réévaluation du patrimoine financier lors du retraitement de celui-ci en 2017 est atteint. A ce jour, nous disposons d'un solde négatif sur le compte du quartier du Sasselet Est au bilan de moins CHF 204'000.- après la vente définitive de la dernière parcelle en 2024, ce qui nous permet de finaliser le projet, en respectant l'objectif initial fixé, malgré la demande de crédit complémentaire mentionnée ci-avant. Ce qui atteste de la bonne gestion de cet important projet. Le reliquat de la somme du compte du quartier du Sasselet Est, après comptabilisation des derniers travaux devant encore être réalisés pour finaliser la viabilisation de ce quartier, sera ensuite porté en revenu extraordinaire dans le compte de résultats.

**Point de de situation de fin de législature au niveau des dossiers en cours**

Les dossiers / projets en cours ou en attente qui seront repris par mon successeur ou successeuse sont les suivants, sans entrer dans les détails :

Assainissement et mise en conformité des archives communales.

Assainissement des combles de la Maison de Commune.

Finalisation des travaux de viabilisation au quartier du Sasselet Est.

Finalisation de la révision du plan d'aménagement local (PAL).

Finalisation de l'étude relative au concept de protection contre les crues et les eaux de ruissellement.

Zone artisanale du Grand Marais, viabilisation du terrain.

Mise en place d'une réglementation communale relative à la gestion des comptes liés aux financements spéciaux et aux fonds.

Pour ma part, c'est ma dernière intervention pour clore cette législature. Après 12 ans passés à l'exécutif de la Commune, je souhaite remercier sincèrement tous les Conseillers et Conseillères communaux et généraux avec qui j'ai pu travailler et échanger durant toutes ces années. Je remercie également l'administration communale pilotée par Stéphane Bianchini, personne clé dans cette Commune qui connaît absolument tous les dossiers traités. C'est vraiment un plaisir de travailler avec une personne aussi cultivée et compétente. Je suis également vraiment très fier de l'équipe de l'administration qui s'est mise en place ces dernières années et de l'ambiance qui règne dans la maison de Commune. Je réitère mes remerciements.

Je souhaite maintenant plein succès aux nouvelles autorités, que le travail se fasse dans la sérénité, l'ouverture et la transparence, car nous avons la chance d'avoir de magnifiques projets dans notre Commune, qui continue de se développer d'année en années.

Merci pour votre attention et vive Lignières !

Le futur ex-président est vivement remercié par de chaleureux applaudissements.

D. Schleppi lève la séance à 20h30.

AU NOM DU CONSEIL GENERAL

Le président

Le secrétaire

Michaël Wälchli

Jérôme Ribeaud